

AMENDE À 169\$

**«Les réponses de M. Beaulieu, ça ressemble à de l'improvisation»
- Xavier Léger**

Longueuil, 04 septembre 2018 – On apprenait ce matin sur le site internet de radio-canada que suite à l'adoption du nouveau code de la sécurité routière, les citoyens de certaines villes payent plus chers que d'autres leur contravention pour stationnement illégal.

À la lumière de ces informations, les élus de l'opposition se demandent si le conseiller municipal et vice-président du comité exécutif de la ville de Longueuil, Éric Beaulieu, n'a pas induit les citoyens en erreur lors du conseil du 28 août dernier. Contrairement à ce qu'il a avancé dans sa réponse à une citoyenne, la situation n'est pas la même partout au Québec et Longueuil n'était pas dans l'obligation de niveler vers le haut systématiquement ses contraventions. Il s'agissait plutôt d'un choix!

«Que le vice-président du comité exécutif soit contredit par des fonctionnaires qui ont été interrogés par un journaliste, je trouve ça très ordinaire! Quand on ne connaît pas la réponse, on se tait et on s'informe! Et si on est mal informé, on s'excuse tout simplement. En regard des contradictions, on est en droit de se demander si ce n'est pas encore la pression des médias qui fait bouger les choses à Longueuil. Le comité exécutif semble bien loin des préoccupations des citoyens!» a déclaré Xavier Léger, chef de l'opposition.

Les élus de l'opposition estiment que les citoyens méritent d'avoir l'heure juste et qu'il est temps de mettre fin au système d'information à deux vitesses qui règne à l'Hôtel de Ville de Longueuil. Ils demandent à l'administration d'envoyer à l'ensemble des élus les présentations que Monsieur Beaulieu a affirmé avoir reçus.

«De nombreuses questions demeurent sans réponses : Qui a pris la décision d'uniformiser les contraventions à 169\$? Combien de mois encore avant que la situation soit réglée? Pourquoi ne pas l'avoir anticipée? Les ajustements pourront-ils être rétroactifs? Et pourquoi M. Beaulieu a-t-il entretenu le flou sur les raisons réelles de l'augmentation des contraventions à Longueuil?», de poursuivre le chef de l'opposition.

«Nous l'avons dit au dernier conseil, 169\$ pour un stationnement illégal c'est inacceptable. Aujourd'hui, alors qu'on apprend dans les médias qu'il y a «une réflexion» en cours on demande à l'administration de presser le pas pour qu'on puisse remédier à la situation le plus vite possible!», de conclure M. Léger.